

Regard croisé

Pour une « police de la qualité de la vie »

La montée de l'insécurité dans notre pays ne constitue pas une fatalité. Les remèdes existent.

Par Philippe Goujon, adjoint au maire de Paris chargé de la prévention et de la sécurité, Le Figaro, 24 août 1999.

Les résultats spectaculaires obtenus à New York en matière de sécurité méritent d'être médités. Comment l'ancienne capitale du crime des années 80 est-elle devenue l'exemple admiré et envié par toutes les polices étrangères ? La criminalité y a atteint son plus bas niveau depuis trente ans.

Cet incomparable succès repose sur une nouvelle stratégie policière, accompagnée d'une organisation performante, de moyens renforcés et d'une adhésion de la population.

La politique dont il s'agit s'inspire d'une théorie simple. De petits faits de délinquance non réprimés immédiatement conduisent inévitablement à une criminalité non maîtrisée. En conséquence, la décision a été prise d'inverser les priorités de l'action policière qui, au lieu de se focaliser sur la criminalité la plus grave, se tourneront désormais vers la lutte contre la délinquance de masse par la répression de toute infraction, la plus minime soit-elle. C'est la stratégie de la « tolérance zéro ».

Cette nouvelle « police de la qualité de la vie », permet de disperser les attroupements suspects sur la voie publique et dans les cités, de réduire les petits trafics de drogue et d'objets volés, de dissuader la mendicité agressive, les fraudes dans le métro, le port d'armes... Alors qu'au début des années 90, New York avait perdu un tiers de ses policiers, une première mesure a consisté à en augmenter sensiblement le nombre. Cette méthode, dite du « Compstat », (pour Computer statistics), permet d'assurer une meilleure circulation de l'information opérationnelle et une synergie entre les services qui apprennent à travailler ensemble.

Le « Compstat », réunion de tous les dirigeants de la police, a pour principal objectif d'assurer la responsabilisation individuelle des chefs de service dont les résultats sont examinés toutes les cinq semaines et peuvent donner lieu, si la bonne stratégie n'a pas été trouvée, à mutation ou à sanction. L'adhésion des personnels de police est aussi la résultante de la valorisation de la fonction policière : des traitements mensuels de 50 000 francs ne sont pas rares.

Effectifs renforcés et mieux employés

L'adhésion de la population marque son refus de continuer à être terrorisée, d'autant qu'elle profite de la redynamisation de son quartier : ainsi, Harlem et le Bronx voient revenir habitants, emplois et activités économiques.

Dans un contexte judiciaire très différent du système français, la coopération avec la justice est totale et les procureurs acceptent de poursuivre systématiquement les petits délits, démontrant ainsi qu'il n'est pas tant besoin d'inventer de nouvelles lois que d'appliquer celles qui existent.

Sans ignorer les différences de cultures, de systèmes politico-administratif, policier et judiciaire, dix mesures concrètes pourraient permettre la mise en place d'une véritable « police de la qualité de la vie ».

1) Recentrer l'action de la police sur la délinquance de masse qui perturbe la vie quotidienne de nos concitoyens en ne laissant aucun « mauvais comportement » impuni et en obligeant au strict respect des lois en vigueur.



- 2) Augmenter le nombre de policiers affectés à ces missions, notamment par le redéploiement d'effectifs actuellement utilisés à des tâches administratives et de maintien de l'ordre.
- 3) Accroître la présence policière dans les zones et aux heures criminogènes.
- 4) Mieux identifier à l'échelon local les causes de commission des infractions et mieux les traiter, notamment par l'élaboration de stratégies cohérentes et globales, concertées et coordonnées entre tous les services.
- 5) Mieux répondre aux attentes de la population et améliorer ses rapports avec la police par le partenariat, des campagnes de sensibilisation et une information sur les mesures prises pour rétablir la sécurité dans un quartier.
- 6) Responsabiliser les policiers à tous les niveaux de la hiérarchie, permettant une promotion des plus motivés.
- 7) Valoriser les actions individuelles des policiers par la remise de distinctions et de décorations plus nombreuses à tous ceux qui ont un comportement exemplaire.
- 8) Afin de mobiliser les policiers qui acceptent de servir dans les zones difficiles et d'améliorer leur travail, moduler le régime des primes et favoriser l'avancement en fonction de ces deux critères, comme le recommande d'ailleurs le rapport de la Mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale.
- 9) Remettre en chantier, après celui décidé en février 1995, un nouveau plan de modernisation de la Police nationale.
- 10) Intensifier un partenariat confiant et transparent avec tous les acteurs de la sécurité - notamment entre la police et la justice - et concevoir des réponses pluridisciplinaires aux questions de sécurité.

L'application, par la police, de ces dix mesures inspirées directement de l'exemple de New York, contribuera à redresser une courbe de l'insécurité qui se creuse dangereusement depuis un an et demi dans notre pays et à restaurer la confiance des citoyens, enfin compris dans leurs aspirations.

